

<u>Destinataire</u>	<u>Expéditeur</u>
DDPP de la Seine-Maritime Avenue du Grand Cours CS 41603 76107 ROUEN CEDEX

Mise en place du plan de biosécurité en prévention des risques Influenza Aviaire dans mon élevage de volailles

Dans le cadre de la mise en place du plan de biosécurité dans mon élevage de volailles imposé par l'arrêté du 8 février 2016, je m'engage à suivre la journée de formation prévue à l'article 9 de cet arrêté.

Conformément à l'article 15, je demande à bénéficier du délai de mise aux normes de mon élevage pour réaliser les aménagements nécessaires à la mise en conformité de mes installations (délai jusqu'au 1^{er} juillet 2018).

Fait à , le

Signature